





Aspères

Bulletin municipal

AVRIL 2025 N°96

Conception et réalisation
MAIRIE D'ASPERES
Tirage: 280 exemplaires

Les mots du Maire

Mes deux directrices de publication me demandent toujours d'être optimiste dans les mots du maire. Aujourd'hui cela va être compliqué.

Au niveau international entre les guerres militaires, les guerres économiques et un avenir sombre, comment sourire à l'avenir.

Au niveau national plus rien ne se fait, tout est à l'arrêt. Les administrations ne répondent plus ou font des pas de danse : un pas en avant deux pas en arrière. Le gouvernement donne l'exemple...

Finalement c'est à Aspères que la situation est la plus saine. Même si le budget communal est un peu tendu nous devrions passer une année assez calme. Il se pourrait qu'un projet de maison à but médical voit le jour dans la zone d'activité. Le dossier est bien engagé.

Vous voyez finalement tout n'est pas négatif il suffit de chercher.

Jean-Michel Teulade
Maire d'Aspères en Occitanie

Etat civil

Naissance :

- **Léa et Ava** sont nées le 4 mars 2025 à Montpellier. Félicitations à Mme Stenou Aurore

Bienvenue !

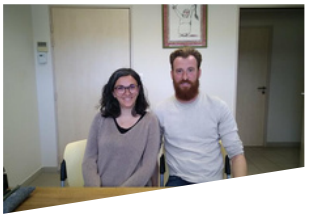
Informations :

- **Le recensement citoyen** est obligatoire dès 16 ans. Il se fait en mairie ou en ligne.
 Il permet :
 - D'être convoqué à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC)
 - De s'inscrire aux examens (BEP, BAC, Concours administratif, conduite accompagnée, permis de conduire...)
 - D'être inscrit automatiquement sur les listes électorales

- **Listes électorales : à tous les nouveaux habitants d'Aspères, pensez à vous inscrire sur les listes de la commune. La démarche se fait en ligne ou en mairie.**

Vie communale

Du changement à la Bergerie !





Nous avons le plaisir d'accueillir, dès le mois de mai, un couple de bergers qui prendra la suite de M. Vieux : Matthieu Voissier et Amandine Runfola. En activité depuis 2016 et à la tête d'un cheptel d'environ 400 brebis et 50 chèvres, ils souhaitent développer leur élevage tout en privilégiant une approche pastorale.
Désireux de valoriser leur production, ils envisagent également de mettre en place une vente directe à l'avenir.
Bien qu'ils disposent des terrains communaux, toute personne souhaitant mettre des terres à disposition pour le pâturage est invitée à contacter la mairie afin d'être mise en relation avec eux.

Information pratique :

Une nouvelle taxe a été ajoutée à la redevance en eau, il s'agit de la taxe pollution, de 0.29cts / m3, elle sera entièrement perçue par la trésorerie.





Marcel Rivière recherche un(e) remplaçant(e) pour le rôle de correspondant Midi Libre.
Le "correspondant local" couvre l'actualité de sa commune.
Vous aimez écrire et prendre des photos ? Vous êtes curieux, sociable, un peu disponible et vous vous intéressez à l'actualité de notre commune ? N'hésitez pas à postuler !

Ecole d'Aspères

Nous remercions les écoliers de l'école Georges Bizet pour leur agréable carte de voeux.



Vie associative

Aspères, Terre de vie

- Le **gala de fin d'année** des cours de danse d'Aspères aura lieu le vendredi 13 juin.
- Le 1er juillet : **loto nocturne**

Plus d'infos à venir dans vos boîtes aux lettres et sur Facebook.

Les rencontres d'Aspères

Sorties à la journée :

- **Vendredi 4 Avril :** Beaucaire (Co-voiturage).
- **Vendredi 16 Mai :** Castelnaudary (Déplacement en car)

Concours de pétanque :

- **Samedi 24 Mai après-midi :** Foyer Communal et Espace Marcel GRANIER.

Club de lecture :

- **Jeudi 3 avril après-midi :** « Nous irons mieux demain » de TATIANA DE ROSNAY, au Foyer Communal.

Association ARPLA :

- **Le 15 mai à 18h,** Marcel Rivière animera la conférence "Au pays des Bonnets jaunes" sur le bouddhisme dans le monde himalayen.

La confrérie bouddhiste des Bonnets jaunes (Gelugpa en tibétain) est la plus importante, c'est celle du Dalaï Lama. On la retrouve au Tibet et au Népal où vivent de nombreux tibétains en exil.







<u>Les autres dates 2025 :</u>

- **Salinelles : 2 et 3 juin, 6 et 7 octobre**
- **Lecques : 30 juin et 1er juillet, 3 et 4 novembre**
- **St Clément : 1er et 2 décembre**

ASPERES VILLAGE

Mairie d'Aspères

Lundi et Mardi : de 13h15 à 18h
Mercredi et Jeudi : de 13h15 à 17h30
04.66.80.07.56 - mairie-asperes@wanadoo.fr